

1er pas vers l'innovation

LIMOGES MÉTROPOLE

Présentation du dispositif

Le dispositif "1^{er} pas vers l'innovation" a pour objectif d'accompagner les PME de Limoges Métropole dans le lancement de leur premier projet de recherche et développement (R&D) par l'accueil d'un étudiant stagiaire.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le dispositif est destiné aux PME en activité depuis moins de 3 ans implantées sur le territoire de Limoges Métropole.

Critères d'éligibilité

Pour bénéficier de l'aide, l'entreprise doit notamment :

- employer au moins un salarié,
- être implantée sur le territoire de Limoges Métropole,
- disposer d'au moins un salarié,
- mettre en œuvre un premier projet de recherche et développement,
- accueillir un stagiaire de dernière année de Master pour une durée de 6 mois,
- réaliser le projet en partenariat avec un laboratoire de recherche,
- respecter la réglementation applicable en matière d'aides publiques, notamment le régime de minimis.

Pour quel projet ?

Présentation des projets

Les projets de recherche et développement s'inscrivent dans l'une des filières d'excellence du territoire :

- Céramique et traitement de surface,
- Électronique, hyperfréquence et photonique,
- Eau et environnement,
- Santé et autonomie,
- Agriculture et agroalimentaire,
- Numérique et cybersécurité.

Dépenses concernées

L'aide finance le recrutement d'un stagiaire de dernière année de Master afin de conduire un projet d'innovation en partenariat avec un laboratoire de recherche.

Quelles sont les particularités ?

Entreprises inéligibles

Ne sont pas éligibles les micro-entreprises et les professions réglementées.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Il s'agit d'une subvention destinée à financer la gratification d'un stagiaire de dernière année de Master réalisant un projet de recherche et développement.

L'aide est plafonnée à 5 000 € par projet.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

Auprès de quel organisme

Se rapprocher de Limoges Métropole – Direction Innovation, Tourisme et Transition au 05 19 39 20 16 pde.aides@limoges-metropole.fr

Organisme

LIMOGES MÉTROPOLE

- 19 rue Bernard Palissy
CS 10001
87031 LIMOGES Cedex
Téléphone : 05 55 45 79 00
E-mail : pde@limoges-metropole.fr